

JPR

le 25-9-68

1^{er} Sect 2^e Cie 159^e RIA

05 BRIANÇON

Cher Christian

Je t'écris au sujet d'un incident que j'ai eu lors d'une course en montagne de la Pélée Sud des Écrins et qui a eu lieu entre le Samedi 24 Août au soir et le Mardi matin 27 au lever du soleil.

Tout d'abord comme tu le sais je suis "Bidas" à Briançon et ce jour là j'avais une Permission de Montagne pour faire l'ascite des Cinéastes mais en fait je suis parti pour la Pélée des Écrins avec un copain (lui peu content était en "jaune") Tout s'est à peu près bien passé jusqu'en Dimanche après midi, où l'on a été bloqué vers 3800, 3900^m par la tempête de neige et le verglas, A partir de ce moment on a commencé la descente de la Pélée en rappels

la visibilité était nulle ; après un bivouac dans un trou creusé dans un névé on est donc reparti le lundi matin -- Malheureusement, à la suite d'une chute sur un névé, celui qui était avec moi s'est déboîté l'épaule. Il m'a alors fallu le descendre sur auto-bloquant, mais en las, en voyant le mauvais temps ils ont commencé à s'affoler et on a été le débarras en se secourus en montagne qui a envoyé l'Helicoptère dans l'épave-ville mais ils n'ont rien vu à cause du mauvais temps, le Lundi soir, on a été obligé de bivouaquer à 80 m environ au-dessus du glacier Noir et c'est le Mardi Matin à 5^h que l'Helicoptère nous a repérés et nous a transportés au refuge Légarne. Voilà ce qui c'est passé à peu près... (en fait, au lieu de passer par le voie normale, on est passé entre le Bastion et les arêtes rouges si tu connais...) Le gendarmier a pris évidemment le N° de ma carte du CAF

et je t'écis pour te mettre au courant,
je ne'ai fait aucune autre démarche
et je pense que l'assurances CAF
marchera.

Du point de vue militaire,
un idiot (me concernant) a voulu
me mettre 60 jours d'arrêt de Riquerra,
le Colonel a descendu à 30 jours simples
et au fait je n'en fais que 18 (et
ce n'est déjà pas si mal)

En espérant que cela ne
s'arrangera pas trop mal --

Sincères amitiés

JPR